

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Convention de mise à disposition de service avec la Communauté de Communes du Val de Bouzanne.

Délibération N° 2026-02-06

L'an deux mille vingt- six le dix février à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 27 janvier 2026

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 71 membres sur 112

Présents : M. ALAPETITE Claude, Mme BARNOLE Béatrice (suppléante), Mme BASTARD Christine, M. BAUDRY Gérard, M. BEGAT Julien, Mme BERGUA Catherine, Mme BERNARDET Mireille (suppléante), M. BERTRAND Philippe, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, Mme BOMBLED Pascale, M. BONNIN Jean-Michel, M. BOURDEAU Jean-Marie, M. BRE Laurent, M. CALAME Daniel, M. CHAGNON Bernard, Mme CHAGNON Josette, M. CHAMPEAU Francis, M. CHARASSON Patrick, Mme CHAUVAT Delphine (suppléante), M. CHERAMY Pascal (suppléant), M. COLLET Antoine, M. COURTAUD Pascal, M. COUTURIER Pascal, M. DALOT Jean-Pierre, M. DARCHY Guy, Mme DAUDON Christèle, M. DAUDON Daniel, M. DAUGERON François, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGAY Jean-Michel, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DÉSIRÉ Serge (suppléant), M. DEVAUX Samuel, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DOUET Patrice, M. DORADOUX Jean-Luc (suppléant), Mme ELION Virginie, M. GAUTHE Pascal (suppléant), M. GAUTRON Guy, M. HERLEMONT Etienne, Mme HIBERT Chantal, Mme JOUBERT Séverine, M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, M. LACOT Antoine, M. LAFONT Jean-Marc, M. LARUE Fabrice (suppléant), M. MAILLIEN Bernard, M. MARATHON Jean-Paul, M. MATHEY Jean-Luc, M. MAUGRION Philippe, M. MERCIER André, M. MONTINTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. PATRIGEON Philippe, Mme PERSONNAT Marion, Mme PILLET Michelle, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, M. Stéphane RENAULT (suppléant), M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROUET Serge, M. ROUTET Philippe, Mme SAUVARD Christine, M. SAVY Philippe, Mme SELLERON Michèle, M. TEMPLIER Dominique, M. VIAUD Philippe, M. YVERNAULT Philippe.

Excusés : M. BELLET Alain, M. BERDUCAT Cédric, Mme BESNIER Marie-Claire, M. BRUNET Charline, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEGUET Rémy, M. DEVISSCHER Thomas, M. DIMEGLIO Rémi, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme FLEURET Sylvie, M. FLEURY Didier, M. FORGET Joseph, M. GENICHON René, M. GENICHON Sébastien, Mme GLEN Stéphanie, M. JOUHANNEAU Emmanuel, Mme LABESSE Elisabeth, M. LABRUNE Mathieu, M. LEFORT Hubert, Mme LEUILLET Marie-Laure, M. LOEUILLET Gilles, Mme MALASSENET Christine, Mme MALCURAT Patricia, Mme MELIN Bénédicte, M. MICHOT Olivier, Mme NICOLAS Barbara, M. PELLETIER Philippe, M. PETERS William, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. RABILLE Franck, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUILLARD Maryse, Mme ROUTET Carine, M. ROY Jean-François, M. SALMON Michel, M. SIMON Bruno, Mme SOULETTE Dominique, Mme VILCHES-PARDO Patricia, M. WEINLING Eric.

Nombre de pouvoirs : 3 – M. BELLET Alain a donné pouvoir à M. DAUGERON François, Mme LABESSE Elisabeth a donné pouvoir à M. GAUTHE Pascal, Mme LEUILLET Marie-Laure a donné pouvoir à M. JUDALET Patrick.

Secrétaire de séance : Mme Nicole D'HOOGHE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20260210-2026-02-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2026
Publication : 12/02/2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5721-9,

Dans le cadre d'une poursuite de l'appui de la Communauté de Communes du Val de Bouzanne dans la phase d'approbation et de diffusion de son PLUi ainsi que dans le cadre du renfort du service Tourisme notamment pour la mise en œuvre des boucles à vélo, le

Président propose au Comité syndical de valider la mise à disposition de service de la chargée de mission Urbanisme durable du Pays au premier semestre 2026 pour une durée de 6 mois.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la mise à disposition de service de la chargée de mission Urbanisme durable du Pays au premier semestre 2026 pour une durée de 6 mois, en vue d'accompagner la Communauté de Communes du Val de Bouzanne dans l'approbation et la diffusion de son PLUi ainsi que dans le cadre d'un appui au service « Tourisme » notamment pour la mise en œuvre des boucles à vélo, pour un montant de **4 093,60 €**.
- **AUTORISE** le Président du Pays de La Châtre en Berry à signer la convention de mise à disposition de service avec la Présidente de la Communauté de Communes du Val de Bouzanne.



La secrétaire de séance,
Nicole D'HOOGHE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme,

Le Président,

François DAUGERON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20260210-2026-02-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2026
Publication : 12/02/2026